

COM'ACTU #07

DÉCEMBRE 2021

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE
SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ



*Prat de Bouc met ses
habits d'hiver !*



*Santé : accompagner
les séniors*



*Rencontre : à Malbo,
« La Femme du Barbu »*

**VALORISER LES ATOUTS
DE NOTRE TERRITOIRE**



AUBRAC
PIERREFORTAIS
PLANÈZE TRUYÈRE
CALDAGUÈS MARGERIDE
**Saint-flour
COMMUNAUTÉ**



Madame, Monsieur,

L'année 2021 s'achève. Année de construction d'un projet partagé par les communes et leur intercommunalité, elle voit désormais les premières opérations prendre corps alors que se terminent celles engagées sur la période 2017/2020. Le Pôle touristique et culturel d'Alleuze accueille ses premières manifestations. Les travaux du Club house de la Halle d'animations et sportive de Pierrefort se poursuivent, tout comme ceux du bâtiment d'accueil de Prat de Bouc menés avec Hautes Terres Communauté. Ces nouveaux équipements amélioreront l'attractivité culturelle, sportive et touristique du territoire. Cette attractivité, objectif premier de notre projet de territoire 2021/2026, se décline d'abord dans le domaine économique. Saint-Flour Communauté est aux côtés des entreprises pour qu'elles se dotent des équipements et des moyens nécessaires au développement de leur activité, à la création d'emplois et prend une part active à l'accueil de nouveaux actifs.

Un territoire attractif doit être en mesure de proposer des logements qualitatifs. C'est en ce sens que nous poursuivons les dispositifs d'aides à l'amélioration de l'habitat. Ces actions vont encore monter en puissance dans les centres-bourgs de Chaudes-Aigues, Pierrefort et Saint-Flour dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, en œuvrant sur la rénovation des logements locatifs ou saisonniers. Enfin, les services aux habitants - l'offre de soins, une offre de garde pour les enfants suffisante et adaptée, la gestion des déchets... - sont au cœur de nos préoccupations. Les efforts conjoints des communes et de Saint-Flour Communauté sont nécessaires pour maintenir un maillage de services essentiels à la population tant face à l'évolution des pratiques que face aux contraintes nouvelles qui s'imposent. Les élus communautaires sont mobilisés et vous pouvez compter sur ma détermination pour activer tous les leviers possibles pour maintenir la qualité de notre cadre de vie et réunir les conditions favorables à l'accueil de nouvelles populations. 2022 sera l'année de concrétisation des projets communs. Malgré la crise sanitaire qui perdure, je vous souhaite de passer de très belles fêtes de fin d'année et vous assure de mon entier dévouement au bénéfice de notre territoire.

Céline Charriaud,
Présidente de Saint-Flour Communauté

SOMMAIRE

DOSSIER ÉCONOMIE // VALORISER LES ATOUTS DE NOTRE TERRITOIRE	P.3-11
LE LEADER, LEVIER DU DÉVELOPPEMENT LOCAL	P.4-5
LES ZONES D'ACTIVITÉS	P.6-7
COMMERCE ET ARTISANAT	P.8
AGRICULTURE	P.9
VALLÉE DE LA TRUYÈRE	P.10-11
SANTÉ	P.12-13
SPORTS ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE	P.14-16
ENVIRONNEMENT	P.17
PETITE ENFANCE	P.18-19
DÉCHETS MÉNAGERS	P.20-21
SERVICES AUX COMMUNES	P.21
CULTURE	P.22-23
RENCONTRE	P.24-25
JEUNESSE	P.26

COM'ACTU

COM'ACTU #07 - DÉCEMBRE 2021 - MAGAZINE ÉDITÉ PAR SAINT-FOUR COMMUNAUTÉ :
VILLAGE D'ENTREPRISES - Z.A. DU ROZIER-COREN - 15100 SAINT-FOUR - 04.71.60.56.80
DIRECTEUR DE PUBLICATION : CÉLINE CHARRIAUD
CONCEPTION : SERVICE COMMUNICATION DE SAINT-FOUR COMMUNAUTÉ
IMPRESSION : LA DÉPÊCHE D'Auvergne - 15100 SAINT-FOUR - TIRAGE : 12 000 EXEMPLAIRES
DISTRIBUTION : LA POSTE. ISSN EN COURS

PROJET DE TERRITOIRE : SE MOBILISER POUR L'ATTRACTIVITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DE SAINT-FOUR COMMUNAUTÉ

Les actions proposées par les communes et l'intercommunalité se concrétisent

Adopté lors du Conseil communautaire du 30 juin, le projet de territoire est un document qui recense les actions qui sont portées par les communes, par l'intercommunalité ou même à l'échelle de l'Est Cantal durant la période 2021-2026.

Il fixe donc le cap que souhaitent suivre les élus jusqu'en 2026 : les maires, les élus communautaires, les élus municipaux membres des commissions thématiques, ont ensemble défini ce projet partagé qui compte au total 226 fiches actions.

Afin de financer leur réalisation, nos partenaires seront sollicités : l'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes, le Département du Cantal et l'Union européenne. En ce qui concerne l'État, dans le cadre du plan France Relance, le 17 juillet dernier, Monsieur Serge Castel, Préfet du Cantal, a signé avec Céline Charriaud, Présidente de Saint-Flour Communauté, le 1^{er} Contrat territorial de ruralité, de relance et de transition écologique (CRTE) du Cantal. Ainsi, l'État viendra financer les projets structurants pour le territoire qui s'inscrivent dans la transition écologique et le développement durable. Signé pour 6 ans, il est évolutif et pourra être adapté aux besoins des collectivités.



DOSSIER économie

VALORISER LES ATOUTS DE NOTRE TERRITOIRE

Saint-Flour Communauté est un territoire à haute qualité de vie, riche de ses identités et de ses savoir-faire et fort de ses atouts environnementaux, patrimoniaux, paysagers. Saint-Flour Communauté encourage et valorise ces richesses pour conforter ce territoire d'excellence.

Le LEADER, levier du développement local

DE L'EUROPE À SAINT-FOUR COMMUNAUTÉ : LE PROGRAMME LEADER

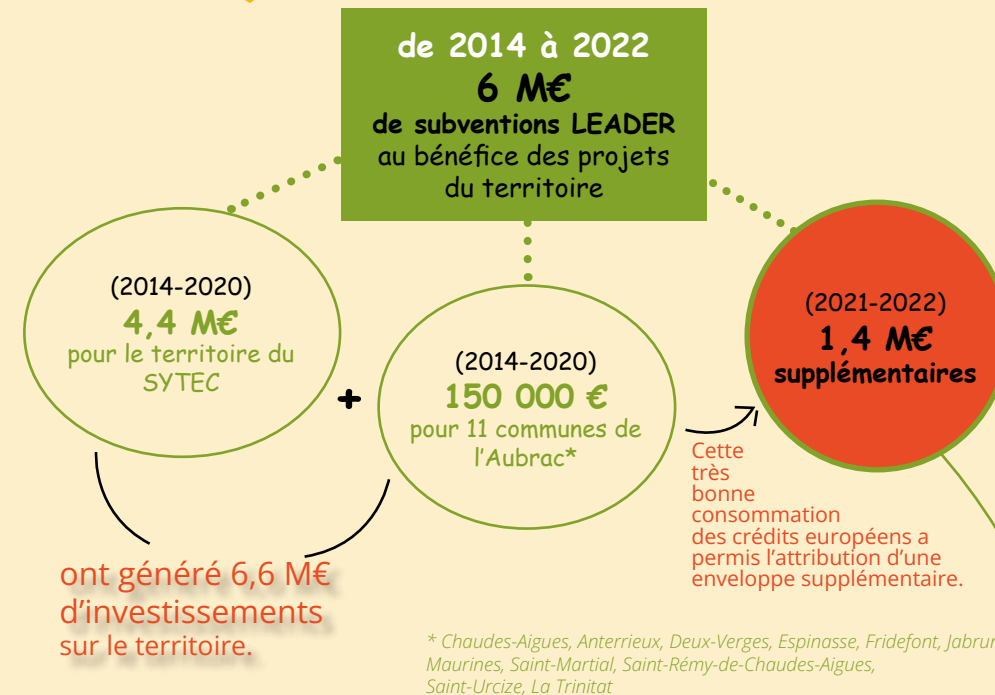


Le programme européen LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) a été créé en 1991 pour soutenir et revitaliser les territoires ruraux. L'Union Européenne apporte ainsi des financements pour des actions favorisant un développement équilibré à partir de stratégies définies localement. Le programme actuel, lancé depuis 2014, arrivera à son terme fin 2022. C'est donc l'heure du bilan.

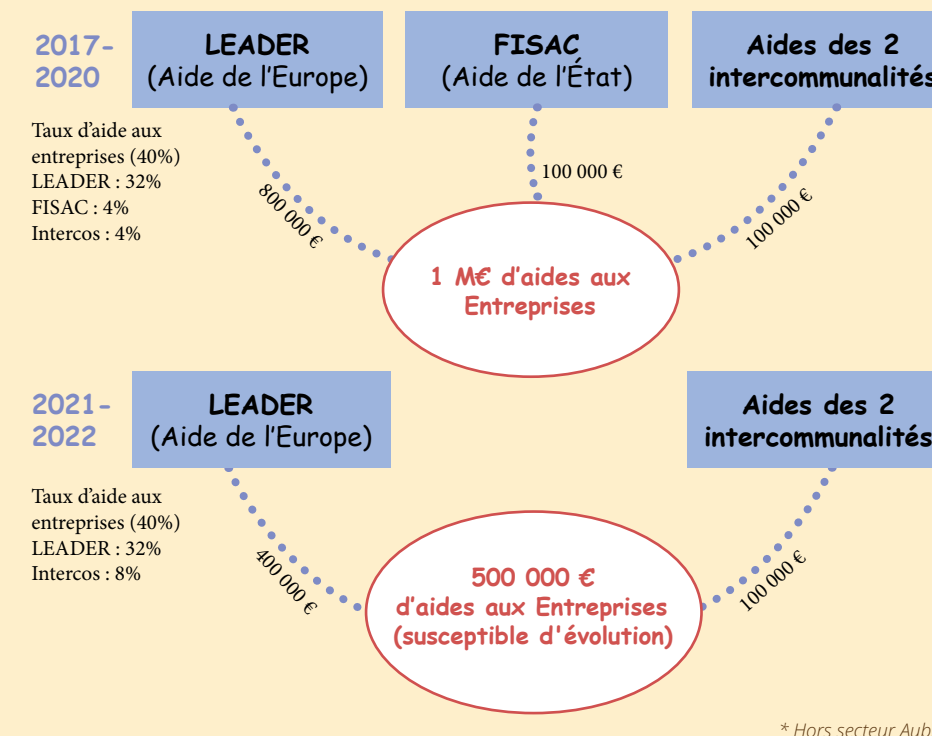
COMMENT LE TERRITOIRE CAPTE DES FONDS EUROPÉENS ?

Depuis le 1^{er} décembre 2020, succédant à l'Association du Pays de Saint-Flour, le Syndicat des Territoires de l'Est Cantal (SYTEC) porte le Groupe d'Action Locale (GAL) qui pilote le programme européen LEADER. Le programme LEADER couvre désormais la période 2014-2022. La crise sanitaire liée à la COVID 19, d'une part, et le renouvellement des assemblées locales (conseils municipaux, communautaires et conseil régional) d'autre part, ont bousculé le calendrier.

LE LEADER EN CHIFFRES



Zoom sur le LEADER pour les entreprises*



Le 5 novembre dernier, une première évaluation du programme 2014-2020 a été présentée au Comité de programmation du Pays de Saint-Flour Haute Auvergne, élargi à tous les porteurs de projet aidés sur la période. Résultats positifs qui ont permis de bénéficier de 1,4 M€ supplémentaires pour les années 2021-2022. Les élus ont réservé sur cette enveloppe 400 000 € pour les entreprises en complément des fonds européens (susceptible d'évolution). Le prochain programme LEADER couvrira la période 2023-2027.

« Les excellents résultats du LEADER s'expliquent par l'implication des acteurs locaux et par l'essence même du programme qui s'adapte aux spécificités de territoire avec pragmatisme. »

Céline Charriaud,
Présidente du GAL Pays de Saint-Flour Haute Auvergne

Le FISAC c'était quoi ?

Le Fonds d'intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce a été supprimé fin 2020. Pour compenser cette perte les élus des intercommunalités ont décidé de prendre en charge la part qui était assurée par l'État.

À noter :

Pour bénéficier d'une aide LEADER, un porteur de projet doit impérativement avoir un cofinancement public minimum.

De 2014 à 2020, **121** projets accompagnés par le LEADER :

- 49** Projets d'entreprises dont 46 dans le cadre du programme FISAC
- 40** Projets des Communautés de communes ou Syndicats mixtes
- 16** Projets communaux
- 9** Projets associatifs
- 7** Projets d'établissements publics et parapublics

POUR ALLER PLUS LOIN...

Allez sur le site de l'association LEADER France
www.leaderfrance.fr

VOUS SOUHAITEZ DES RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME LEADER?

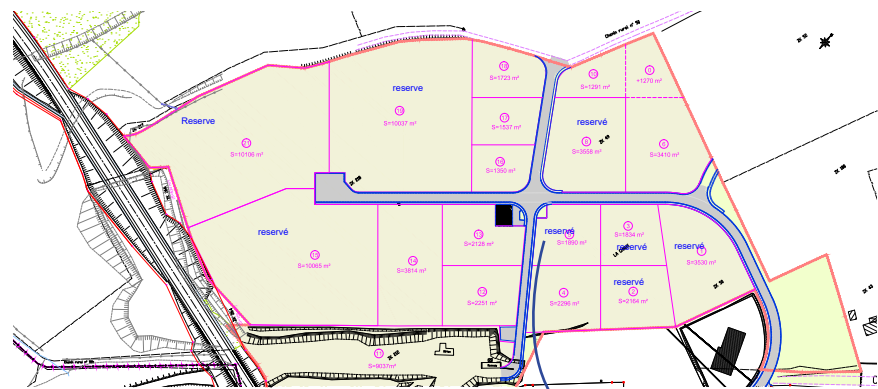
Contactez Véronique Graves
04.71.60.39.78
leaderpays15@orange.fr

Les zones d'activités

PERMETTRE L'INSTALLATION ET LE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS

ZA du Rozier-Coren :

Commercialisation de l'extension en cours



Plan de commercialisation indicatif

8 lots sur 18, soit 58%, sont réservés.

Le groupe Dischamp prépare l'avenir !



Gilles Girard, Directeur général du groupe Dischamp

Le groupe Dischamp, fromager et affineur, ouvrira début 2022 un site de production sur la zone de Rozier-Coren. Gilles Girard, Directeur général, le présente :

« Le nouvel équipement de 2200m² remplacera notre site actuel de production à

Chamberton (Neuvéglise) et à terme notre site d'affinage à Murat. Il sera composé d'un atelier de fabrication, d'une station de pré-traitement de l'eau, de caves d'affinage et d'un point de vente. L'ensemble représente un investissement total de 9M€. De nombreuses entreprises locales ont participé à ce chantier de taille qui aura duré un an.

48 000 litres de lait issus de 35 exploitations du bassin laitier alentour, seront traités par jour pour produire du Cantal. De 500 tonnes aujourd'hui, le nouveau site pourra permettre la production de 1000 tonnes de fromage par an.

Un équipement dernier cri au service des salariés

10 salariés seront embauchés à terme. Le nouvel équipement a été pensé pour moderniser les modes de production, augmenter la qualité des produits et réduire la pénibilité du travail. Nous avons imaginé des machines pour réduire les manipulations ou encore automatisé le frottage des fromages, particulièrement pénible. Le Cantal est un fromage qui demande des outils, du temps et du travail, et qui n'est pourtant pas assez valorisé ! Nous travaillons avec les producteurs pour augmenter la production au lait cru ou les productions « tout foin », génératrices de valeur ajoutée. »

Accueillir de nouvelles activités ou permettre le développement des entreprises existantes sont au cœur des compétences de l'intercommunalité. Saint-Flour Communauté accompagne, aux côtés des chambres consulaires, les chefs d'entreprises dans leurs projets et crée les conditions favorables à de nouvelles installations, à l'exemple de 3 projets structurants aux investissements conséquents.

Uniplanèze : Saint-Flour Communauté s'engage dans la construction de l'atelier-relais



Installée depuis les années 2000 sur la zone d'activités du Rozier-Coren, Uniplanèze, entreprise de 65 salariés spécialisée dans la préparation de plats cuisinés du terroir, a démarré le 17 novembre dernier une nouvelle étape fondatrice grâce aux repreneurs Yannick Rousaire, Dominique Sabot et Vincent Echégut. Dans cette dynamique, l'entreprise porte un projet de développement et d'extension d'environ 2400 m².

ZA de Neuvéglise-sur-Truyère : La coopérative laitière de la Planèze, de l'élevage à la vente de fromage

En avril dernier, la coopérative de la Planèze, qui regroupe une vingtaine d'exploitations, a transféré son activité de transformation de lait du bourg de Neuvéglise vers la zone artisanale de Neuvéglise-sur-Truyère. L'affinage et la vente suivront bientôt.

« Le choix de cette nouvelle construction a été longuement mûri, explique le Président Fabrice Biscarat. Il s'est imposé pour plusieurs raisons : la possibilité de disposer d'un bâtiment moderne, répondant aux normes exigées, la surface disponible, l'accessibilité du bâtiment et son positionnement qui facilite le pré-traitement de l'eau. Aujourd'hui, chaque exploitant a investi dans ce nouveau bâtiment, c'est un outil porté par les producteurs, pour les producteurs ». Le nouveau site représente un investissement d'environ 5,5M€. Il permettra de transformer quotidiennement les 6,5M de litres de lait collectés par an et d'aller jusqu'à la vente. Car derrière ces murs, c'est un véritable challenge que relèvent les éleveurs qui font le choix d'affiner leur Cantal AOP pasteurisé et lait cru, la tomme de montagne et le Cassérou pour vendre une partie de leur production sur place. « Se dire que nous faisons naître des animaux, que nous les élevons, collectons leur lait, le transformons puis fabriquons et vendons notre production au consommateur, c'est un sentiment fort ! »

Les premiers clients pourront être accueillis fin 2021/début 2022. Un site internet permettra également la vente en ligne prochainement.



Fabrice Biscarat, Président de la coopérative laitière de la Planèze

À noter :

Poursuite des travaux d'extension de la zone de 4,16ha début 2022.

Les autres projets d'extension :

Pierrefort, ZA de l'Aubrac :

Les acquisitions sont en cours pour la réalisation d'une extension de 1,7ha dès 2022.

Chaudes-Aigues, ZA du Rouchar :

Une extension est à l'étude dans le cadre du futur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI).

« Sans l'engagement majeur de Saint-Flour Communauté, notre développement serait compromis. Nous remercions vivement les élus de la communauté de communes pour leur écoute, leur confiance et leur soutien envers Uniplanèze, acteur économique impliqué sur ce territoire. Nous voulons aussi témoigner notre reconnaissance aux services de l'État et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes dont la mobilisation est indispensable pour nous permettre de mener à bien ce projet. »

Yannick Rousaire

Après plusieurs mois de travail pour réunir les conditions nécessaires à la concrétisation du projet (portage, partenariats financiers, garanties...), Saint-Flour Communauté s'engage auprès de l'entreprise et de ses salariés en construisant l'extension. En signant un nouveau crédit-bail (remboursement via un loyer), la collectivité met aussi à disposition le terrain et aménage un parking.

Pour la Présidente Céline Charriaud, « Ce soutien est une des conditions sine qua non pour que le projet puisse bénéficier de financements des autres partenaires. En impulsant une réelle synergie entre tous les acteurs publics et privés, nous souhaitons vivement que tous s'engagent pour faire émerger cette extension, indispensable pour que l'activité se maintienne et puisse se développer. »



Philippe Mathieu, Vice-président chargé de la dynamique économique

« Qu'il s'agisse d'agrandissements, d'installations de nouvelles activités ou de transmissions d'entreprises, nous travaillons en lien direct avec les porteurs de projets pour répondre à leurs besoins. »

VOUS SOUHAITEZ DES RENSEIGNEMENTS SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS ?

Contactez Sonia Soubeyroux

04.71.60.56.83

s.soubeyroux@saintflourco.fr

Commerce et artisanat

REDYNAMISER LE COMMERCE, L'ARTISANAT ET LES CENTRES-BOURGS



Laura Charotte, manager de commerce de Saint-Flour Communauté est au cœur de la stratégie de développement commercial dans les centres-bourgs.



Camille Bec, Chef de projet du programme Petite Villes de Demain

Recrutée en novembre par Saint-Flour Communauté avec un financement de l'État à hauteur de 75%, Camille a pour mission de favoriser la revitalisation des centres-bourgs ciblés -Chaudes-Aigues, Pierrefort et Saint-Flour- en actionnant différents leviers dans les domaines de l'habitat, du développement économique, du développement durable, du patrimoine, des services publics et du lien social. Elle veille à la coordination des actions des différents acteurs, en s'appuyant sur un Comité de projets réunissant Saint-Flour Communauté, les 3 villes, les communes relais, les services de l'État et les associations de commerçants.

« Accompagnement, mise en relation, recherche d'un repreneur... Ma mission est avant tout d'être facilitatrice et de permettre aux projets de création ou de développement d'activité de se faire et de durer dans le temps ».

Embauchée dans le cadre du **programme national Petites Villes de Demain sur la partie commerce**, Laura officie pour les communes de Chaudes-Aigues et Pierrefort. Le travail mené permettra également à terme aux pôles relais de Neuvéglise-sur-Truyère, Ruynes-en-Margeride, Talizat, Saint-Urcize et Valuéjols, de bénéficier d'actions transposables. Relais sur le terrain entre les commerçants et les élus, elle travaille en partenariat avec sa collègue de Saint-Flour à la redynamisation des centres-bourgs aux côtés de l'ensemble des acteurs économiques - consulaires, collectivités, financeurs. Pour cela, elle établit un diagnostic dont certains enseignements peuvent déjà être retirés : « Les locaux commerciaux utilisables ne sont pas suffisants. À Chaudes-Aigues on constate une vacance commerciale de 23% et sur 20 vitrines semblant vides, seulement 10 sont à la vente ou location, dont 2 sont disponibles immédiatement, les autres nécessitant des travaux, de la remise aux normes voire du gros œuvre. À Pierrefort, même constat, la vacance commerciale est de près de 26%, peu de locaux sont réellement disponibles car beaucoup sont utilisés à d'autres fins comme du stockage. De plus, les propriétaires sont souvent hésitants à mettre leurs biens en location, préférant la vente avec les murs, ce qui peut freiner les porteurs de projets. »

Le manager de commerce va à la rencontre des propriétaires pour les aider à rendre leurs biens plus visibles, les mettre en relation avec des porteurs de projets, les sensibiliser sur l'existence d'aides disponibles pour des travaux.

Suite à la crise sanitaire, le e-commerce a accentué son développement. Le manager de commerce peut vous aider à vous adapter à ces nouvelles pratiques.

VOUS ÊTES COMMERÇANT OU ARTISAN ?

Pour Chaudes-Aigues et Pierrefort, contactez Laura Charotte :
07.88.84.30.00, l.charotte@saintflourco.fr

Pour Saint-Flour*, contactez la Commune : 04 71 60 61 20
Pour le programme Petites Villes de Demain, contactez Camille Bec :
06.07.24.15.06, c.bec@saintflourco.fr

* À la demande de la Ville de Saint-Flour, nous communiquons seulement sur une des deux managers de commerce présentes sur le territoire grâce au dispositif Petites Villes de Demain.

Agriculture



VALORISER LA FILIÈRE VEAUX FERMIRS

Saint-Flour Communauté soutient les productions traditionnelles et encourage la différenciation du territoire par ses savoir-faire et ses filières d'excellence.

► Exemple avec le veau fermier :

Depuis 2019, l'intercommunalité accompagne le développement et la structuration d'une filière « Veaux fermiers de qualité », relocalisée et pourvoyeuse de valeur ajoutée.

Ce projet, suivi par les élus municipaux et communautaires de la commission thématique « Agriculture, Forêt et Alimentation », s'inscrit dans la continuité d'une étude menée en partenariat avec la Chambre d'agriculture du Cantal.

Un plan d'actions a été défini jusqu'au printemps 2022 en lien avec les producteurs locaux. Une quinzaine de producteurs s'est déjà portée volontaire pour mener l'expérimentation !

VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE CE PROJET ?

Contactez Paul Coutarel
p.coutarel@saintflourco.fr



Étape n°1

Enquêtes auprès des éleveurs : diagnostic des conduites d'élevage (pâturages, alimentation, logement) et des coûts de production.

Étape n°3

Évaluation du rendement de viande à l'atelier de découpe du Lycée professionnel agricole Louis Mallet (outil communautaire).

Étape n°4

Analyse sensorielle par jury du goût. Un appel à volontaires sera lancé pour participer au jury afin d'évaluer la qualité gustative, visuelle, olfactive et la texture de la viande.



Étape n°5

Analyse nutritionnelle en laboratoire.



Étape n°2

Suivi d'un ou deux veaux de l'exploitation : croissance, critères techniques.



À l'issue de ces expérimentations, les éleveurs volontaires, avec l'appui des partenaires du projet, participeront au choix des critères qui définiront le produit le plus à même d'apporter une plus-value à leur production.

Ces critères permettront ainsi de cibler le mode de valorisation le plus bénéfique pour les éleveurs : prix rémunérateur, valorisation de leur métier, maîtrise de la production et de la vente. Par la qualité du produit retenu, ce projet bénéficiera également aux consommateurs, qu'ils soient particuliers, restaurateurs ou encore de la restauration collective. Il représentera aussi une opportunité pour les acteurs de la transformation agro-alimentaire, grâce au développement de circuits locaux, durables et vertueux basés sur les savoir-faire du territoire.

Vallée de la Truyère



© Photo : Régine Fouilladieu

GARABIT : AMBITION PATRIMOINE MONDIAL !

Saint-Flour Communauté est engagée dans une démarche de classement au patrimonial mondial du Viaduc de Garabit, au sein d'un réseau de 6 ponts à grande arche du XIX^{ème} siècle. Cette ambition s'inscrit pleinement dans une stratégie globale de valorisation et de développement des Gorges de la Truyère et du Bès, atout majeur d'attractivité pour le Cantal et l'Auvergne.

Dès 2019, les collectivités européennes concernées ont affirmé leur volonté de se fédérer et d'unir leurs moyens en faveur de la conduite de cette démarche, permettant de valoriser leur riche patrimoine industriel et technologique.

Le portage de la candidature française pour les viaducs de Garabit et de Vaur s'organise autour de trois territoires : Saint-Flour Communauté, Carmausins-Ségala dans le Tarn et le Pays Ségali en Aveyron. Les communes, sur lesquelles se situent les viaducs ferroviaires, sont parties prenantes de cette démarche française et européenne.

En 2021, ils ont décidé d'unir leurs efforts en créant l'association « Ambition Patrimoine Mondial ». Sa mission : fédérer les partenaires en vue de porter une candidature française unique, pour l'inscription sur la liste du patrimoine mondial, en coordonnant les acteurs et en menant différentes actions de valorisation autour de ces ouvrages.

Les 6 ponts de la candidature au patrimoine mondial :

Allemagne : le viaduc de Münsteden à Solingen

France : les viaducs de Garabit et du Vaur*

*Viaduc joignant Tarn et Aveyron.

Portugal : les ponts Dom Luis et Maria Pia à Porto

Italie : le Ponte San Michele à Paderno



L'association installée à Tanus le 25 juillet 2021



« Forts de leurs richesses et de leurs originalités, le viaduc de Garabit et la Vallée de la Truyère sont de formidables vitrines, vecteurs d'attractivité pour le territoire de Saint-Flour Communauté et du Cantal. »

Guy Clavier, délégué au Projet Grand Site de France sur la Vallée de la Truyère-Garabit Grandval.

Étape du « 6 Bridges rallye » à Garabit !

L'élan transnational de la candidature européenne a soufflé l'idée à deux allemands, **Timm Kronenberg** et **Marc Baehr**, originaires de Solingen, d'organiser un **rallye automobile entre ces 6 ouvrages remarquables**. C'est ainsi qu'est né le « Rallye des 6 ponts », qui s'est lancé le 11 septembre à travers l'Europe pour 6000 km d'aventures dans 9 pays, avec des véhicules de plus de 20 ans.

Ce voyage, sous le signe de l'excellence culturelle, a conduit les amateurs de 2 et 4 roues vers une vingtaine de sites déjà classés au patrimoine mondial.



Les participants ont fait étape à Garabit le 23 septembre dernier. L'occasion de se réunir autour d'un moment de convivialité européen, organisé par l'Office de tourisme intercommunal des Pays de Saint-Flour, grâce au concours de la commune de Val d'Arcomie.

L'Écomusée de Margeride au coeur de la valorisation de Garabit

L'été dernier, l'Écomusée de Margeride a proposé un nouveau site de découverte autour du « Géant de fer », au pied du viaduc.

L'objectif : mieux faire connaître l'histoire de cet élément majeur du patrimoine architectural du territoire, mais aussi le patrimoine naturel des Gorges de la Truyère.



Les visiteurs ont pu y retrouver :

- des documents et un film sur le site afin de mieux connaître son histoire ;
- des visites guidées, ouvertes à tous, « L'histoire d'un viaduc », organisées gratuitement toutes les semaines pour revivre l'épopée qu'a représenté sa construction ;
- la reproduction d'un guichet de la gare de Garabit évoquant la première vocation du Viaduc : rejoindre les deux rives de La Truyère, et les possibilités de développement majeures qu'il a représenté pour le territoire ;
- un espace dédié au cinéma puisque le site a inspiré plusieurs réalisateurs !

Vers un site classé

La candidature du Viaduc de Garabit aux côtés de 5 autres ponts à grande arche est complémentaire de la dynamique de classement du site à l'échelon national « Gorges et vallées ennoyées de la Truyère et du Bès Garabit - Grandval ». Cette dernière constitue un projet collectif et fédérateur afin de préserver et de mettre en valeur ce paysage remarquable, vecteur d'attractivité et de développement.



Retour sur la visite du Préfet, Serge Castel

Le 17 juillet dernier, le Préfet du Cantal a visité la vallée de la Truyère, accompagné des élus du territoire qui lui ont présenté les principaux enjeux liés à la valorisation de la vallée. Saint-Flour Communauté est lauréate de l'appel à projets « Territoire de lacs du Massif Central », qui lui permet de bénéficier de financements en ingénierie durant un an.

Santé Santé

ACCOMPAGNER LES SÉNIORS : UN ENJEU PRIORITAIRE



Des événements : retour sur la « Journée Séniors »

Saint-Flour Communauté via son Contrat local de santé, le Centre Social Jean Julhe et la Maison Familiale et Rurale de Massalès ont organisé une journée à destination des séniors le 5 octobre 2021. Cet événement a été l'occasion d'échanges sur l'accompagnement au "Bien Vieillir" et le soutien aux aidants. Plusieurs acteurs sont intervenus, comme France Alzheimer, la Plateforme d'accompagnement et de répit pour les aidants, le Réseau d'échange réciproque de savoirs, le Comité de gymnastique volontaire, ou encore la Mutualité Française d'Auvergne-Rhône-Alpes. De nouveaux événements seront organisés en 2022.



VOUS SOUHAITEZ DES INFORMATIONS SUR LE CONTRAT LOCAL DE SANTÉ ?

Contactez Killian Muller
06.34.84.48.49
cls@saintflourco.fr

Le « Contrat local de Santé » porté conjointement par Saint-Flour Communauté et Hautes Terres Communauté coordonne les actions en matière de santé et facilite le partage d'informations. Parmi les actions menées, une attention particulière est portée aux publics séniors et proches aidants afin de favoriser autant le « Bien vieillir » que la prise en charge des personnes âgées dépendantes.

Des maisons de santé pour favoriser l'accès aux soins

Aides à la rénovation de l'habitat pour l'autonomie et l'accessibilité

OCTEHA conseille et accompagne pour le compte de Saint-Flour Communauté sur les aides à l'habitat. L'association a également présenté le 5 octobre un appartement témoin pour aménager son logement. Afin de permettre un maintien à domicile, des dispositifs d'aides existent pour offrir une meilleure accessibilité au quotidien !

OCTEHA vous accueille sur rendez-vous :
04.71.45.62.12 / 07.50.59.91.27

Marchons dans nos campagnes : les séniors au rendez-vous !

Saint-Flour Communauté, en partenariat avec la Fédération Nationale des Offices Municipaux du Sport et l'Agence Nationale du Sport, propose des marches encadrées d'1h à destination des personnes de plus de 60 ans. Objectif : créer du lien tout en favorisant la pratique sportive.

Depuis son lancement en lien avec l'OMJS*, l'opération réunit chaque semaine une quarantaine de séniors à Chaudes-Aigues, Neuvéglise-sur-Truyère, Pierrefort et Ruynes-en-Margeride.

Et les bénéfices sont nombreux pour les participants ! Encadrées par un éducateur sportif, les marches bien-être permettent de favoriser la pratique d'une activité sportive mais également de rompre l'isolement.

*OMJS : Office municipal de la jeunesse et des sports de St-Flour



Pour contribuer à l'offre de soins, Saint-Flour Communauté porte, en complément de la maison médicale privée à Ruynes-en-Margeride, du Pôle territorial de santé intercommunal à Saint-Flour et de la maison de santé de Neuvéglise-sur-Truyère, plusieurs projets de maisons de santé. Réunissant différentes professions médicales et paramédicales, elles constituent des équipements attractifs pour les professionnels de la santé, favorisant les échanges et les liens interprofessionnels.

- ▶ **À Pierrefort** : création d'un nouveau bâtiment derrière l'EHPAD. Il réunira 2 médecins généralistes, 1 cabinet d'infirmiers/ères, 1 kinésithérapeute, 1 dentiste, 1 cabinet de permanence.
- ▶ **À Neuvéglise-Sur-Truyère** : extension du bâtiment existant pour accueillir in fine 3 médecins généralistes, 1 ostéopathe, 2 dentistes, 2 cabinets d'infirmiers/ères, 1 cabinet de kinésithérapie agrandi, 1 psychologue, 1 cabinet de permanence.
- ▶ **À Valuégols** : déplacement du cabinet médical au sein du Bâtiment Triniol qui accueillera 2 médecins généralistes et 1 cabinet d'infirmiers/ères.

4 RDV par semaine, jusqu'en juin 2022 (Hors vacances scolaires) :

Chaudes-Aigues :

les lundis de 15h à 16h
04 71 23 92 33

Neuvéglise-sur-Truyère :

les vendredis de 15h à 16h
04 71 23 92 80

Pierrefort :

les mardis de 15h à 16h
04 71 23 23 54

Ruynes-en-Margeride :

les jeudis de 15h à 16h
04 71 20 09 26

*En cas de mauvais temps :
Gym douce en intérieur*

La « Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants familiaux »

Gérée par l'Union Départementale des Associations Familiales du Cantal, la Plateforme accompagne les aidants qui prennent en charge un proche dépendant (personne âgée, handicapée ou malade, adulte ou enfant) et permet de rompre leur isolement. Elle propose :

- **L'« Écoute Info Aidants Familiaux »** : une permanence téléphonique (écoute, conseils, informations pratiques...);
- **Le service de répit à domicile** : destiné aux aidants de personnes qui ne peuvent plus rester seules, il permet une intervention ponctuelle au domicile auprès du proche aidé ;
- **Le soutien psychologique à domicile** : un accompagnement individuel à votre domicile par un psychologue pour quatre interventions gratuites .

ECOUTE INFO AIDANTS FAMILIAUX

Le lundi et le jeudi de 13h30 à 17h
Le mardi et le mercredi de 9h à 12h15

04.71.43.14.16

aideauxaidants@orange.fr



Sports et activités de pleine nature

Sports et activités de pleine nature

ÇA BOUGE À SAINT-FLOUR COMMUNAUTÉ !

Conscients des attentes des habitants et des nouveaux arrivants en matière de sport, d'activités de bien-être et de pleine nature, les élus communautaires développent une politique ambitieuse pour proposer une offre sportive diversifiée et de qualité. Plusieurs opérations sont en cours.

Prat de Bouc met ses habits d'hiver

Après une saison 2020-2021 exceptionnelle, une nouvelle saison hivernale s'ouvre au domaine de Prat de Bouc. Les équipes de Saint-Flour Communauté et de Hautes Terres Communauté, en charge du domaine, ont préparé les pistes et concocté un programme varié pour toute la saison, qu'il neige ou non !



A compter du samedi 18 décembre, le domaine nordique de Prat de Bouc proposera des activités, quotidiennes durant les vacances, permettant de profiter de ce site remarquable pendant la saison hivernale.

Si la neige est au rendez-vous :

- Cours gratuits de ski de fond et de skating,
- Biathlon,
- Nordic'fit (fitness nature encadré par Naturéforme),
- Découverte du ski de randonnée,
- Nocturnes nordic multi-activités,
- Baptêmes en chien de traîneau
- Nordic park dont les activités seront étoffées cette année.

- NOUVEAUTÉ : un atelier de fabrication et de mise en vol de cerf-volant pour les enfants de plus de 10 ans.

En cas d'absence de neige, vous ne vous ennuierez pas pour autant !

- Initiation à la marche nordique,
- Rando-trail,
- Nordic'fit,
- Biathlon-orientation,
- Skike (ski sur roue),
- Atelier cerf-volant

ET À PARTIR DES VACANCES DE FÉVRIER :

- Tir à l'arc
- Randonnées en vélos à assistance électrique.



LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS DÉTAILLÉ :
www.pratdebouc-cantal.fr

Objectif bien-être pour le Centre aqualudique à Saint-Flour !

Des travaux sont en cours depuis octobre au Centre aqualudique intercommunal pour aménager les extérieurs ainsi que l'espace forme et bien-être.



Les usagers pourront profiter de ces nouveaux espaces dès l'été 2022 !

Modernisation de l'espace forme et bien-être

L'espace sera dédié au sport-santé, relaxation et bien-être avec une attention particulière apportée à la fonctionnalité de l'équipement et au confort. 3 espaces distincts sont créés :

- un espace commun destiné à séparer l'espace bien-être de l'espace sport-santé (zones pieds mouillés / pieds secs) ;
- un espace sport-santé : redimensionnement des salles cross-fitness, yoga et musculation et création d'un nouveau vestiaire ;
- un espace bien-être : amélioration du jacuzzi, création de vestiaires, d'un hammam, d'une grotte de sel, d'un sauna chaud accompagné d'un frigidarium, de douches massantes...

L'opération, estimée à 775 200 € TTC, est financée à plus de 78% par l'État et le Département.

Les travaux nécessitent une fermeture de l'espace. Ouverture du nouvel équipement prévue en mai 2022 !

Les nouveautés extérieures

Pour diversifier l'offre proposée et mieux répondre aux attentes des usagers de tout âge, plusieurs aménagements sont prévus :

- Une aire de jeux de 320m² qui comprendra un splash pad (parc de jeux aquatiques sans profondeur d'eau) ;
- Un belvédère à vocation de détente, susceptible d'accueillir des animations (yoga, danse...) ;
- Un jardin en terrasse, un espace enherbé zen et des alcôves végétales constituant autant d'espaces de détente ;
- Un espace pique-nique ombragé disposant de distributeurs.

L'opération, estimée à 922 530 € TTC, est financée à hauteur de 72% par l'État, la Région et le Département.



© Bonnet Teissier Architectes

L'équipe de maîtrise d'œuvre a séduit par une proposition de « bâtiment emblématique et vertueux » correspondant le mieux au programme édité par la collectivité.

Bientôt des courts de tennis couverts et padel intercommunaux

Saint-Flour Communauté va construire à l'entrée sud de Saint-Flour, près du centre aqualudique intercommunal, des courts couverts de tennis et padel. Le padel est un sport de raquette apparenté au tennis qui se joue en double sur un court plus petit et fermé. Des courts extérieurs de compétence municipale, pourront compléter le projet, chaque collectivité prenant en charge sa partie.

L'objectif : constituer un pôle sportif dynamique aux activités multiples et complémentaires qui regroupera, outre le centre aqualudique, des courts de tennis couverts, un court de padel, un club-house et des espaces communs (vestiaires, esplanade extérieure...). L'espace couvert est conçu pour être fonctionnel et modulable.

Son emplacement permettra de mutualiser des espaces et services avec ceux déjà existants : parking, réseau de chaleur bois, entretien et maintenance... Une étude pour l'intégration de panneaux photovoltaïques en toiture est engagée.



Réalisation d'ici à mi 2024 !

Saint-Flour Communauté a lancé un concours de maîtrise d'œuvre indispensable à la concrétisation d'un tel projet. Le jury composé de représentants de l'intercommunalité, de la Ville de Saint-Flour et d'architectes a sélectionné à l'unanimité le groupement porté par le Mandataire SELARL BONNET TEISSIER Architectes à Mende.

Le budget prévisionnel des travaux s'élève à **2 086 928 € HT**.

Nouveau « Club house » à la Halle d'animations et sportive de Pierrefort

La Halle d'animations et sportive communautaire de Pierrefort accueille depuis 2008 de nombreuses manifestations sportives et événements culturels. Saint-Flour Communauté a souhaité mettre à disposition des usagers un équipement complémentaire, un « Club house » permettant de se réunir.

Il constituera un lieu convivial d'échanges, de rencontres et d'accueil des licenciés, équipes... favorisant ainsi le maintien et le développement de la vie associative sur le secteur Pierrefortais.

Ouverture prévue au printemps 2022 !
Renseignements et réservation : 04.71.60.53.73

Environnement

NATURA 2000 : MAINTENIR ET PRÉSERVER DES MILIEUX NATURELS

Créé en 1992, le réseau Natura 2000 permet de préserver les milieux naturels et les espèces animales et végétales menacées à l'échelle européenne. Les objectifs de ce réseau sont de concilier les enjeux écologiques avec les activités économiques, sociales et culturelles qui s'exercent sur les sites.

Consciente de l'importance de ces enjeux, Saint-Flour Communauté se mobilise depuis 10 ans dans l'animation de **4 sites Natura 2000** sur son territoire :

- deux au titre de la Directive européenne « Oiseaux » ;
- deux au titre de la Directive européenne « Habitats-Faune-Flore ».

Les COPIL Natura 2000



À l'automne 2021, les comités de pilotage (COPIL) Natura 2000 se sont tenus pour effectuer un point d'étape et définir les actions futures pour les sites gérés par Saint-Flour Communauté. Ils rassemblent annuellement les élus, les services de l'État et différents acteurs du territoire.

Cette année, de nouveaux présidents ont été désignés : Christian Gendre, maire d'Espinasse, pour les Gorges de la Truyère ; Olivia Guérault, maire de Brezons, pour les Affluents rive droite de la Truyère amont ; et enfin Guy Michaud, maire de Cussac, réélu Président du COPIL des sites Natura 2000 de la Planèze.

Un portail de la biodiversité de l'Est Cantal

Biodiv' Est Cantal, réalisé par le SYTEC avec le Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne et de nombreux partenaires, permet de mieux connaître les espèces présentes sur notre territoire.

Plus de 743000 observations
Plus de 3400 espèces

RDV sur <https://biodiv-estcantat.cen-auvergne.fr>



Zones humides de la Planèze de Saint-Flour



Milieux fragiles abritant une riche biodiversité

Planèze de Saint-Flour



Vaste plateau agricole comptant de nombreuses espèces d'oiseaux

Gorges de la Truyère



Secteur de nidification pour de nombreux rapaces protégés

Affluents rive droite de la Truyère amont



Notamment pour protéger l'écrevisse à pattes blanches



Plantation de bosquets de pins

Avec le soutien de l'Office Français de la Biodiversité, Saint-Flour Communauté a engagé, en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux d'Auvergne Rhône-Alpes, une opération de plantation de bosquets de pins sylvestres sur la Planèze de Saint-Flour.

Vous êtes propriétaire foncier et souhaitez participer à cette opération financée ?

Contactez le service environnement de Saint-Flour Communauté :

Anthony Caprio, animateur Natura 2000
a.caprio@saintflourco.fr
04.71.60.53.77

Petite Enfance

Petite Enfance

CONFORTER ET DÉVELOPPER L'OFFRE DE GARDE : UN ENJEU POUR SAINT-FOUR COMMUNAUTÉ

Gages d'attractivité pour les familles, les modes de garde sont au cœur de la politique de Saint-Flour Communauté en faveur de la petite enfance.

- 110** Assistant(e)s maternel(le)s
- 2** Micro-crèches communautaires
 - ↳ Pierrefort Saint-Flour
- 1** Crèche municipale
 - ↳ Saint-Flour
- 1** "MAM", Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s
 - ↳ Saint-Urcize
- + 1** en projet à Ruynes-en-Margeride



© Image : Freepik.com

Favoriser les modes de garde sur tout le territoire

Les élus de l'intercommunalité souhaitent conforter l'offre existante. Il s'agit de s'assurer du maintien du nombre de places de garde sur tout le territoire, en individuel ou en collectif, mais également d'adopter une stratégie de développement et de répondre aux besoins de la population. Pour cela, il est notamment nécessaire de tenir compte de la continuité géographique modes de garde / école, en inscrivant cette démarche en cohérence avec l'implantation des écoles.

Le Relais Petite Enfance « caRAMels » : accompagner les familles et les assistant(e)s maternel(le)s

Le RPE de Saint-Flour Communauté accompagne les assistant(e)s maternel(le)s et les familles et représente un lieu privilégié d'échanges et de liens autour de la petite enfance. Grâce au RPE, les futurs parents peuvent bénéficier de mises en relation auprès des assistant(e)s maternel(le)s du territoire et d'un appui pour la mise en place et le suivi de leur contrat. L'équipe du RPE offre également aux professionnel(le)s un accompagnement administratif, des formations et des conseils sur la législation en vigueur.

Des temps d'animation pour les enfants de 0 à 6 ans sont proposés, en présence d'accompagnateurs : parents, grands-parents, assistant(e)s maternel(le)s... Ces ateliers sont gratuits et donnent lieu à différentes activités (motricité, lecture, éveil...).

Vous aussi, devenez assistant(e) maternel(le) !

Les assistant(e)s maternel(le)s jouent un rôle essentiel à la vie du territoire. Dans les années à venir, un grand nombre d'assistant(e)s maternel(le)s partiront à la retraite. Des opportunités sont donc à saisir, pour exercer un métier qui a du sens, avec de réelles opportunités d'emploi à la clé en milieu rural !

Le métier est ainsi valorisé par le RPE de Saint-Flour Communauté, en lien avec le Conseil départemental du Cantal. Après une formation de plusieurs semaines dispensée par ce dernier, l'obtention d'un agrément permet d'accueillir des enfants à son domicile.

EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la plaquette « Vous aussi, devenez assistant(e)s maternel(le)s » sur : <https://saint-flour-communaute.fr/population/petite-enfance/>

L'équipe du Relais Petite Enfance mobilisée pour faire connaître le métier d'assistant(e) maternel(le) !

Les agents du RPE se mobilisent pour faire connaître le métier auprès des jeunes et des demandeurs d'emploi. Plusieurs présentations sont menées auprès d'organismes spécialisés dans les domaines de l'emploi-formation : la Maison Familiale et Rurale à Saint-Flour, Pôle Emploi, la Mission locale Hautes Terres Nord-Ouest Cantal avec les jeunes inscrits dans le parcours de la « Garantie Jeunes ».

À l'occasion de la semaine du métier d'assistant(e) maternel(le) du 16 au 20 novembre, des ateliers se sont également déroulés au sein des maisons « France Services » intercommunales, ainsi qu'une matinée « forum - découverte » sur le métier, organisée par le RPE, avec des témoignages !



« On ne peut envisager de répondre aux attentes des familles et accueillir de nouveaux habitants sans proposer des modes de garde suffisants, c'est une question d'attractivité de notre territoire. Nous travaillons pour développer l'offre, notamment valoriser le métier d'assistante maternelle, encore trop méconnu. »

Gérard Delpy, Vice-président chargé des services à la population



VOS CONTACTS POUR LES MODES DE GARDE INDIVIDUELLE



RPE «caRAMels», Saint-Flour

Carole GANDILHON
Tél : 04.71.60.26.31
Email : rpecaramels@saintfourco.fr
Adresse : Centre Social municipal Jean Julhe, 5 Av. du Dr Mallet 15100 Saint-Flour
Permanence téléphonique et physique sur rendez-vous

RPE «caRAMels», en itinérance

Laurie CHAUDESAIGUES
Tél : 06.08.81.88.55
Email : rpeitinerant@gmail.com
Permanence téléphonique et physique sur rendez-vous au sein des Maisons « France Services » du territoire.

VOS CONTACTS POUR LES MODES DE GARDE COLLECTIVE

Crèche municipale «Les lutins sanflorains», Saint-Flour

Tél : 04.71.60.09.59
Adresse : 5 Av. du Dr Louis Mallet 15100 Saint-Flour

Micro-crèche communautaire «Le Cocon Sanflorain», Saint-Flour

Tél : 04.71.60.36.05
Adresse : 32, rue du Collège 15100 Saint-Flour

Micro-crèche communautaire «Croque sourire», Pierrefort

Tél : 04.71.20.52.92
Adresse : 8, rue de l'Aubrac 15230 Pierrefort

Déchets ménagers

Déchets ménagers

PÉRENNISER L'ORGANISATION DE PROXIMITÉ

Au printemps 2022, des travaux d'extension du centre d'enfouissement des déchets ménagers et assimilés, exploité par le Syndicat des Territoires de l'Est Cantal (SYTEC) vont débiter sur le site des Cramades.



La gestion des déchets est une préoccupation de tous, habitants, collectivités, entreprises, associations... Avec un défi commun : réduire notre impact environnemental en produisant moins de déchets. Saint-Flour Communauté, ainsi que Hautes Terres Communauté et la Communauté de Communes du Pays Gentiane, assurent la collecte des déchets et ont confié leur traitement au SYTEC. Ce syndicat exploite sur le site des Cramades **une installation classée qui répond parfaitement à toutes les obligations environnementales** et seul site de traitement dans le Cantal. Afin de pouvoir continuer à traiter

nos ordures ménagères **en proximité, en autonomie** et dans le respect de la réglementation environnementale, l'extension du casier actuel s'impose. D'autant que le Plan régional de gestion des déchets prévoit, pour les Territoires de l'Est Cantal, une capacité d'enfouissement de 15 000 tonnes de déchets / an de 2025 à 2035. Différentes études ont permis d'opter pour la solution la plus adaptée à notre territoire. La poursuite de l'enfouissement sur le site des Cramades reste le choix le plus

pertinent, permettant de maîtriser nos coûts de traitement, alors que nous allons subir une hausse majeure de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Cette extension du casier sera réalisée sur une surface de 2,9 ha en 2022. Les installations de gestion des eaux souterraines et pluviales, de captation et de traitement du biogaz et des lixiviats sont renforcées pour prendre en compte et continuer de garantir pleinement la sécurité environnementale.

Anticiper les besoins du territoire

L'extension du casier n'est qu'un volet de la stratégie engagée par le SYTEC. En effet, le passage à l'extension des consignes de tri à tous les emballages y compris plastiques, sera effectif au 1^{er} octobre 2022. Avec la mobilisation de toutes et tous, il va permettre de réduire le volume de la poubelle d'ordures ménagères, donc les tonnages de déchets enfouis. Le compostage des biodéchets comme la valorisation des encombrants contribueront également à limiter le recours à l'enfouissement. Enfin, le SYTEC étudie les solutions techniques permettant de ralentir autant que faire se peut le rythme de remplissage du casier.



Les travaux d'extension du casier débiteront en mars prochain. Ils sont estimés à 2,3 M €. Cette opération est soutenue par l'État.

Services aux communes

DES TRAVAUX SUR TOUT LE TERRITOIRE GRÂCE À UN SERVICE TECHNIQUE MUTUALISÉ

Toutes les communes du territoire peuvent faire appel au service technique mutualisé de Saint-Flour Communauté pour leurs demandes de travaux, d'entretien des espaces et d'aménagement des villages.

À Tanavelle

Création d'un passage busé, élargissement d'une voie communale, renforcement d'un mur, rejointoiement du mur du cimetière, reprofilage de chemins, curage de fossés...



À Cussac

Reprise d'un mur de soutènement

À Espinasse

Création d'un caniveau derrière une habitation

À Chaudes-Aigues

Reprise d'un mur

L'intérêt de ce service mutualisé pour les communes :

- Quand la commune n'a pas d'agent technique
- Simplicité administrative
- Savoir-faire des équipes
- Rapidité d'intervention et nombre d'agents mobilisés

Comment ça marche ?

Sur sollicitation de la commune spécifiant les travaux nécessaires et les délais souhaités, le service mutualisé intervient en lien avec le maire et les élus municipaux puis facture le travail réalisé.

MAIS AUSSI ...

Passage de l'épareuse pour faucher, entretien d'espaces verts, entretien et reprofilage de chemins communaux, travaux sur les réseaux...



« Il n'y a aucune solution idéale pour traiter nos déchets ménagers. En Auvergne Rhône-Alpes et en Occitanie, nos études et visites nous ont démontré que quel que soit le circuit de traitement des ordures ménagères, il y a toujours de l'enfouissement à un moment du processus. Il est illusoire de faire croire qu'on peut s'en passer ! Enfouissement, incinération... il n'y a aucune solution idéale pour le traitement des déchets ménagers. Par contre, nous pouvons collectivement agir pour :

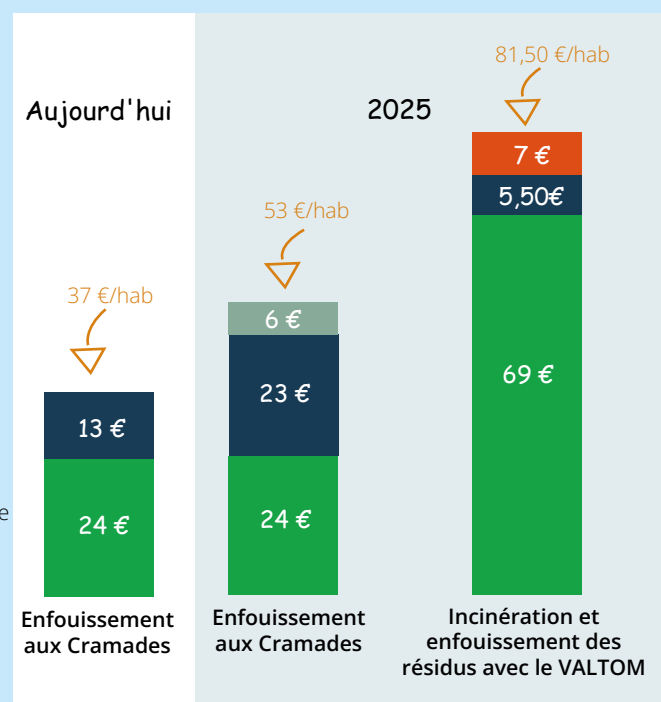
- réduire notre production de déchets (le déchet qui coûte le moins cher est celui qui n'est pas produit)

- faire durer le plus longtemps possible le site parfaitement géré des Cramades. »

Céline Charriaud, Présidente de Saint-Flour Communauté et du SYTEC

Comparaison des coûts du traitement des ordures ménagères non recyclables par habitant

- Dépenses courantes et amortissement
- TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes)
- Dette extension du casier
- Transport



Source SYTEC et VALTOM

Culture

LA CULTURE REVIENT EN FORCE !

Des artistes à votre rencontre



Les musiciens de Mystère Trio Quartet ont multiplié les rencontres en octobre dernier, diffusant leurs « Ondes vagabondes » grâce à un swing métissé, d'inspiration jazz manouche, affro jazz, blues, musique des Balkans... Ils sont allés à la rencontre des élèves à Coren et Saint-Flour, à l'IME, à la médiathèque de Saint-Flour et au Rex.

Après une période de quasi interruption des manifestations culturelles due à la crise sanitaire, Saint-Flour Communauté a relancé en septembre dernier une saison culturelle, tout en s'adaptant au contexte (pass sanitaire, gestes barrières, jauges adaptées...). Des propositions diversifiées, de proximité, pour toutes les générations, investissant tous les lieux, auxquelles le public a répondu présent. Tour d'horizon de cette première partie de saison...

Entre culture et terroir : le festival Alimenterre



Saint-Flour Communauté a proposé des projections du film « Nourrir le changement » de Camille Motocchio du 15 octobre au 30 novembre dans 8 communes avec des débats à la clé. Le thème du film : agir sur l'alimentation peut être un levier fondamental pour faire face aux grands défis de notre époque.

Le coup d'envoi a été donné à Saint-Urcize avec des échanges animés par le maire Bernard Remise et Clémentine Vanlaer, en charge du Projet alimentaire territorial de Saint-Flour Communauté. Ont notamment participé des producteurs membres de la boutique « La Source des Saveurs » ouverte grâce à la mise à disposition de locaux par Serge Vieira à Chaudes-Aigues.

Des résidences



L'artiste Florian Allaire a proposé une formation « musique et bien-être » à destination des professionnels amenés à organiser des animations pour les plus jeunes.



Olivier Domerg et Brigitte Palaggi sont allés à la rencontre des élèves du Lycée agricole Louis Mallet à Saint-Flour et ont proposé plusieurs lectures et expositions : « Treize jours à New-York, voyage compris » à la Maison « France services » de Neuvéglise-sur-Truyère ; « Notre enfance est devant nous » à la librairie La Cité du Vent à Saint-Flour ; « Lair de la montagne ! » à la Bibliothèque de Valuéjols.

Pour les plus jeunes



La BD/Concert Petit poilu « Pagaille au potager » a rencontré un vif succès ! Plus de 200 enfants et adultes y ont assisté à Ruynes-en-Margeride et Valuéjols



Dans les Médiathèques communautaires de Neuvéglise-sur-Truyère et Pierrefort, les animations proposées lors d'Halloween ont également beaucoup plu !



Au Conservatoire

Le Conservatoire de musique, danse et théâtre de Saint-Flour Communauté est aussi un site de diffusion culturelle.



Il a accueilli sur 2 jours un stage pour les musiciens amateurs proposé avec le CDMDT autour de François Breugnot. Objectif : réécrire un morceau de musique traditionnelle sous forme de blues et jouer en 1^{ère} partie de concert au Pôle culturel et touristique d'Alleuze.



Avec l'association Musik'Art, il a également accueilli le « Trio Pantoum » composé de Hugo Meder au violon, Bo-Geun Park au violoncelle et Virgile Roche, ancien élève du Conservatoire, au piano. Une soirée riche en musique comme en échanges !

L'accueil de Mystère Trio Quartet et des artistes en résidence est soutenu par la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de la Convention Territoriale d'Éducation aux Arts et à la Culture.



En 2ème partie de saison !

De beaux projets sont à venir avec un spectacle liant agriculture et culture dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, le retour d'Hibernarock et de Voyage d'hiver, mais aussi un spectacle sur la Résistance.



Détail de la programmation disponible dans l'agenda culturel qui sera diffusé en début d'année 2022.

« La culture est un élément fondamental du bien vivre ensemble qui participe à l'attractivité de notre territoire. Notre volonté est d'amener la culture au plus près dans les territoires et de porter une offre culturelle de qualité et génératrice d'échanges grâce à des projets intergénérationnels, transversaux, qui ouvrent sur le monde et suscitent réflexions et émotions. »



Sophie Bénézit, Vice-présidente chargée de la culture, du patrimoine et de l'alimentation.

Rencontre Rencontre

À MALBO, « LA FEMME DU BARBU » : UN PROJET DE VIE QUI CONTRIBUE À L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE !

A Malbo, Saint-Flour Communauté a confié en 2020 la gestion du Multiple rural, dernier commerce du village, à Julien et Victoria Ayral, dans le cadre de leur projet de restaurant « La Femme du Barbu ».

Le Multiple rural a pour vocation le maintien de services au sein d'une petite commune rurale, pour favoriser les liens sociaux. Dans une dynamique d'aide à l'installation de nouveaux talents, Saint-Flour Communauté a accompagné Julien, Alias « Le Barbu », et sa femme Victoria, dans leur projet. Associant produits locaux et cuisine innovante, leur établissement rencontre un franc succès depuis son ouverture.

Malbo, un coup de coeur

Venu de La Rochelle, le couple a visité Malbo à l'automne 2019. Charmés par les paysages, les couleurs de la nature et le village, ils ont décidé d'y concrétiser leur projet : ouvrir un restaurant et travailler ensemble. Dans leur ancienne vie, lui œuvrait en tant que chef exécutif dans un restaurant semi-gastronomique italien pour Johan Leclerre, Meilleur ouvrier de France, et elle, en tant que pâtissière à son compte, pour des agences événementielles. « Nous souhaitions partir, pour nous, notre famille, mais aussi pour l'expression, la liberté et pour faire ce qui nous représente ». Avec leurs enfants de 4, 6 et 14 ans, ils sont aujourd'hui heureux d'avoir sauté le pas.



Éthique locavore, inspiration d'ici et d'ailleurs

Le projet s'inscrit dans une éthique locavore : proposer une cuisine issue des produits locaux, avec une valorisation des saveurs et des textures. Au fil de son parcours, « le Barbu » a acquis un style, ose créer des alliances originales pour surprendre.

« Nous avons ouvert le 16 mars 2020, à la veille du premier confinement. Finalement, cette situation nous a permis d'ajuster notre projet, pour comprendre les attentes des habitants. Pendant un week-end, nous avons proposé le fameux saucisse-aligot d'un côté et un blanc de poulet tandoori avec des « penne rigate » au crémeux de morilles de l'autre... et c'est ce dernier qui a rencontré le plus de succès. Nous avons compris que les gens souhaitaient des plats sortant de l'ordinaire ».

Le concept de « La Femme du Barbu » est ainsi de mêler les bases de la cuisine traditionnelle française à des inspirations d'ailleurs, de sublimer les produits locaux avec originalité et créativité. C'est ainsi que le bœuf Aubrac va être cuisiné autrement, à la japonaise, donnant le plat « Retour de Kyoto ». Souhaitant également valoriser leur expérience près de l'Océan, Julien et Victoria proposent aussi la découverte de poissons et crustacés, là encore, de manière originale en les mariant avec des produits d'ici (par exemple, en proposant des « palourdes au bleu et au lard »).

« Les produits étant toujours frais, la carte change tous les trois jours. Nous varions nos propositions pour répondre aux envies des clients, de la cuisine du Monde à la cuisine de brasserie plus traditionnelle. »

Un travail avec les producteurs locaux

Les produits locaux sont ainsi mis à l'honneur, avec un approvisionnement chez les producteurs du territoire, pour la viande, le fromage, les légumes... Les mises en relation ont été facilitées par Saint-Flour Communauté. Plusieurs éleveurs du Pays Pierrefortais valorisent ainsi leurs « Veaux d'estives », broutards élevés en plein air. Le veau rosé est un des plats phares du restaurant !

Actif dans la vie locale, le couple a par ailleurs notamment soutenu le festival Caillou Costaud de Pierrefort, lors duquel Julien a fait déguster le Veau d'estives en préparant des Burgers. Ils ont aussi pris part au Concours Aubrac à Saint-Flour et proposé des planches de dégustation.

Sur le territoire, les habitants ont adhéré à leur projet. Et le bouche-à-oreille a fait le reste pour attirer les gourmets, d'Aurillac à Saint-Flour, en passant par le Nord-Aveyron... « Même notre Maire, quand il va à Aurillac, il entend parler de Malbo. Et ça c'est un bonheur ! », s'amuse Victoria.

Un dynamisme qui bénéficie à la commune de Malbo mais aussi à tout le Pierrefortais, en valorisant leur image et en développant leur attrait touristique.



Rendez-vous sur leur site :



La Femme du Barbu
1 Rue des Cassalouts
15230 MALBO

Tél. : 09.52.69.41.07

Email : contact@lafemmedubarbu.fr

Site web : www.lafemmedubarbu.fr

Ouvert tous les jours : midis et soirs.
Fermé le mercredi.
Sur réservation par téléphone !



© Photographies : La Femme du barbu

Jeunesse Jeunesse

CONSEIL INTERCOMMUNAL DES JEUNES : ÉLECTIONS EN COURS !

Depuis 2019, Saint-Flour Communauté porte un Conseil Intercommunal des Jeunes (CIJ) en partenariat avec l'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports (OMJS) de Saint-Flour, en charge de l'animation. Après 3 ans de mandat, de nouvelles élections sont en cours dans les collèges !



Vernissage des Boîtes à Livres

LE CIJ :

- Encourage l'engagement citoyen ;
- Permet aux jeunes de mieux connaître leur territoire ;
- Facilite leur prise de parole, l'expression de leurs idées, accompagne leur réflexion ;
- Valorise leurs initiatives.

Prochaines élections

À l'issue des vacances de la Toussaint, le CIJ a été présenté à tous les collégiens. Par liste de 2 élèves, les candidats seront en campagne électorale la dernière semaine de janvier. Les élections, organisées par établissement avec le soutien des communes qui fournissent isoires et urnes, permettront d'élire 18 conseillers intercommunaux des jeunes (9 listes des 5 collèges). Dépouillement attendu le 4 février 2022 !



« Le Conseil Intercommunal des Jeunes sensibilise à la vie en démocratie : s'engager et donner du temps pour mener des projets pour la communauté, recueillir des avis, débattre... J'espère que cette expérience vous a donné envie de poursuivre votre investissement ! » Tel était le vœu formulé par la Présidente Céline Charriaud aux jeunes conseillers le 15 octobre lors de la soirée conviviale de bilan du CIJ 2019-2021.

Un mandat durant lequel les conseillers juniors n'ont pas chômé ! La première année, très riche d'enseignements a été l'occasion de visites d'équipements, d'échanges avec des conseillers municipaux et d'un séjour à Paris qui a permis de fédérer le groupe, découvrir des institutions, vivre une cérémonie sur les Champs-Élysées...

Place ensuite aux projets avec notamment la création de boîtes à livres pour 25 communes volontaires. Recherche de financements, demande de devis, sollicitation de dons de livres... Ils ont tout porté de A à Z, accompagnés par leurs encadrants.

Les jeunes conseillers ont également installé des boîtes à idées au sein des collèges, ce qui sera très utile pour renseigner leurs successeurs sur les attentes de leurs camarades !

« Cette expérience m'a donné envie de poursuivre mon investissement au sein de ma commune. »

« Je me suis engagé par curiosité, par attrait pour la politique et pour mener des projets. 3 ans, cela paraît long, mais au final, ils passent très vite et sont très instructifs ! Nous avons vite compris la dimension du territoire : les projets doivent servir au plus de jeunes possible. Le temps a manqué pour poursuivre nos réalisations mais je souffle aux prochains conseillers l'idée de créer des abribus devant les collèges qui n'en ont pas ! »

Mike Arnal, Conseiller 2019-2021 du collège de La Vigère (Ruynes-en-Margeride)



Propriétaire occupant ou bailleur ?

Bénéficiez de
subventions pour vos
travaux de rénovation !

Saint-Flour Communauté
mobilise des financements
pour l'amélioration de
votre habitat.



RDV au :
07 50 59 91 27 / 04 71 45 62 12
habitat15@octeha.fr

Bénéficiez d'un accompagnement gratuit en contactant le prestataire Oc'teha qui vous recevra à la Maison de l'Habitat et du Patrimoine à Saint-Flour, ou dans l'une des quatre maisons des services du territoire intercommunal à Chaudes-Aigues, Neuvéglise-sur-Truyère, Pierrefort ou Ruynes-en-Margeride.

EXPRESSION DES GROUPES D'ÉLUS

Pas de changement...

La Ville de St-Flour est toujours aussi peu concertée et son avis peu ou jamais retenu par l'exécutif de St-Flour Communauté.

Et comme la ville-centre est juste essentielle au développement du territoire (au même titre que les autres communes), un certain immobilisme s'est installé.

Alors l'opposition qui s'exprime ici, regrette que St-Flour Communauté ne mette pas en œuvre des moyens massifs pour recruter des médecins et des dentistes.

L'opposition ne comprend pas qu'aucun soutien n'ait été apporté au centre de vaccination municipal de St-Flour qui est pourtant si utile à toute la population intercommunale.

L'opposition alerte sur le grave danger pour les générations futures d'un nouveau casier d'enfouissement des ordures ménagères (au moment où plus personne en Europe et en France ne choisit cette méthode de traitement dont on est absolument certain qu'elle est catastrophique pour l'environnement et ruineuse pour les contribuables).

L'opposition réclame un projet culturel plus ambitieux, plus ouvert et plus concerté.

L'opposition pense que des investissements maîtrisés doivent être faits urgemment pour accueillir légalement, dignement et humainement les gens du voyage.

L'opposition constate la désunion, regrette un certain isolement et un immobilisme évident mais reste prête à partager un avenir en commun pour peu que la démocratie et les institutions soient respectées.

Eric BOULDOIRES, Frédéric DELCROS, Bonnie DELEPINE, Philippe DELORT, Jérôme GRAS, Jean-Pierre JOUVE, Annick MALLET, Marine NEGRE, Emmanuelle NIOCEL-JULHES, Jean-Luc PERRIN, Marie PETITIMBERT, Jean-Claude PRIVAT, Maryline VICARD.

Groupe d'opposition

Cet hiver, vous avez rendez-vous...

Au col de Prat de Bouc
Au Ché
à Cézens
à Saint-Urcize

Pensez à votre

PASS' ACTIV' EBUNES

3,90€ de réduction à faire valoir
sur une activité nordique !

Retrouvez les programmes des activités sur :



www.pratdebouc-cantal.fr



[domainenordiquepratdebouc](https://www.facebook.com/domainenordiquepratdebouc)



www.pays-saint-flour.fr



[stationdesturcize](https://www.facebook.com/stationdesturcize)